



FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : ASBL L'Appui

Nom du coach : Valérie LIZEN

Date d'adoption : 31/12/2022

Par : Didier DESOIL



L'Appui Roisin

1. CONTEXTE – Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

2. METHODE – Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

- (1) **Session #0 – ÉQUIPE** : Formation d'un groupe de travail composé de membres du personnel de notre organisation afin de compléter l'accompagnement à l'intégration des 17 ODD.
- (2) **Session #1 – DIAGNOSTIC** : Sensibilisation de notre groupe de travail aux 17 ODD et évaluation de nos impacts négatifs et positifs actuels sur chacun des 17 ODD (voir résultat au point 3).
- (3) **Session #2 – ENJEUX** : Identification de nos « points d'attention », c'est-à-dire nos enjeux stratégiques et pertinents au regard du développement durable, sur base du diagnostic réalisé à l'étape précédente et d'un processus d'intelligence collective avec notre groupe de travail.
- (4) **Session #3 – CONSULTATION** : Confrontation de nos enjeux de développement durable avec nos parties prenantes internes (questionnaire interne).
- (5) **Session #4 – AMBITION** : Sur base de la liste de nos enjeux stratégiques et pertinents au regard du développement durable enrichie et validée par nos parties prenantes lors de l'étape précédente, détermination d'objectifs chiffrés sur chacun de nos enjeux (= notre ambition), ainsi que des actions concrètes à mettre en place pour les atteindre et des indicateurs de suivi.
- (6) **Session #5 – COMMUNICATION** : Partage de bonnes pratiques en termes de communication et d'intégration de la feuille de route dans toute l'organisation, réflexion sur le futur plan de communication interne et externe.



3. DIAGNOSTIC – Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

Très important																	
Important																	
Peu important																	
Pas d'impact	ODD 1	ODD 2	ODD 3	ODD 4	ODD 5	ODD 6	ODD 7	ODD 8	ODD 9	ODD 10	ODD 11	ODD 12	ODD 13	ODD 14	ODD 15	ODD 16	ODD 17
Peu important																	
Important																	

CONCLUSION DE L'ANALYSE :

1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

La consommation énergétique et en eau est le point noir du service. Différentes raisons peuvent expliquer la surconsommation constatée et relevée, notamment pour l'eau : les passages conséquents aux toilettes des résident.e.s, l'utilisation trop importante d'eau lors des douches, l'incompréhension du problème pour nombre de bénéficiaires. Pour l'énergie, la sensation fréquente de « froid » tant chez le personnel que chez les usagers provoquent un gaspillage énergétique.

Points faibles également aux ODD 2-3-5-12-13-14-15-16.

Parmi quelques points forts, nous portons naturellement une attention toute particulière à la bonne santé et au bien-être, à une éducation de qualité même si nous ne sommes pas dupes des efforts à accomplir.

Parmi d'autres points sur lesquels nous sommes particulièrement attentifs, soulignons notre préoccupation à réduire les inégalités, à favoriser de façon plus élevée la production alimentaire, à sensibiliser et effectuer des actions sur la protection de la vie terrestre, à valoriser dans la mesure des moyens le bien-être au travail, de s'assurer et développer pour tous·tes les besoins tels que relevés dans la pyramide de Maslow.



2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

1. Pérennité de l'ASBL

Mise en place progressive d'un nouveau management, Conseil d'Administration, AG, assurer un équilibre financier régulier afin de continuer à maintenir un service d'accueil et des emplois liés à celui-ci.

ODD concernés : 8 – 11 – 16 – 17.

2. Bien-être des équipes

Se sentir bien au travail, exercer des responsabilités valorisantes, évolution personnelle, exercer un rôle social important.

ODD concernés : 1 – 3 – 4 – 8 – 16.

3. Autonomie alimentaire

Développer une production plus importante par la culture de parcelles sur la propriété de L'Appui. Plaisir de cultiver et récolter des produits sains, transformation, conservation de ceux-ci en vue d'activités culinaires, plaisir de se nourrir.

ODD concernés : 2 – 3 – 12 – 13 – 15.

4. Empreinte environnementale

Lutter contre les gaspillages énergétiques, alimentaires, le consumérisme, mettre en place des actions liées à la biodiversité, réduire les déplacements.

ODD concernés : 6 – 7 – 11 – 12 – 13 – 14 – 15.

5. Soins

Le concept « One Health », une santé commune à savoir que la santé de l'être humain est liée à celle de tous les êtres vivants et à l'écosystème dans lequel il vit. Un esprit sain dans un corps sain. Prise en considération de la personne dans sa globalité au sens physique, émotionnel, mental, environnemental, etc.

ODD concernés : 3 – 4 – 5.

6. Apprentissages

Éduquer, former les bénéficiaires en vue de l'acquisition d'une plus grande autonomie. Au travers du PSI, accentuer la formation sur l'acquisition de compétences élémentaires à la vie en semi-autonomie et/ou autonomie.

ODD concernés : 1 – 3 – 4 – 5 – 10.

7. Relationnel

Pour un collectif harmonieux : notions élémentaires sur le vivre ensemble, le respect de soi et des autres, cultiver la solidarité, l'écoute, l'empathie, s'ouvrir à la différence.

ODD concernés : 3 – 5 – 8 – 9 – 10 – 16.

8. Partenariats

Collaborer, associer des groupes de citoyens, pouvoirs publics, privés, créer des initiatives susceptibles de développer des actions communes favorables à la concrétisation d'objectifs liés aux ODD.

ODD concernés : 9 – 11 – 12 – 13 – 17.



4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable



objectif opérationnel

Contribuer à la **stabilité financière** du personnel de L'Appui.

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Valorisation salariale via le système CCT90	Local	1.2	Octroi de la prime annuelle collective	2024





objectif opérationnel

D'ici 2024 au plus tard, récolter au minimum **500 kilos** de nourriture produite par L'Appui, puis augmenter progressivement cette production de **5 %** par an.

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Agrandir la surface du potager	Local	2.1 2.4	Surface (m ² /ha) consacrée à la production alimentaire	2023
Rentrer un projet pour récolter des fonds pour la création d'un verger (achat terrain et plantations)	Local/régional	2.1	Fonds récoltés (€)	2026
Planter 80 arbres fruitiers et petits fruits	Local	2.1 2.4	Nombre d'arbres et petits arbustes fruitiers plantés	2024
Suivi des semis, plantations, entretien, récoltes	Local	2.1 2.4	Nombre de kilos de légumes, fruits récoltés	Chaque année
Former des résidents au maraîchage (min. 3)	Local		Nombre de résidents formés	2025

Cet objectif a aussi un impacte positif sur l'ODD 3, 13 et 15.



objectif opérationnel

Augmenter la qualité et la durabilité des repas servis aux bénéficiaires :

- Préparation de repas in situ : **3** repas/semaine en 2023, puis **5** dès 2024,
- Réduction de **10 %** la consommation de viande en 2024, puis de **40 %** d'ici 2030.

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Engager un cuisinier à mi-temps	Local/régional	2.1	Nombre moyen de repas préparés in situ par semaine	2023
Proposer des repas végétariens 2 à 5x / semaine	Local	2.1	Nombre moyen de repas végétariens par semaine, kilos de viande acheté par an	2024
Former aux techniques sobres de conservation de la nourriture (hors congélation)	Local/régional	2.1	Nombre de congélateurs utilisés	2023
Organisation stricte des courses alimentaires (1 à 2x/semaine)	Local	2.1	Nombre de congélateurs utilisés	2023

Cet objectif a aussi un impact positif sur les ODD 3, 7, 12 et 13.





objectif opérationnel				
Améliorer le bien-être du personnel de L'Appui.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Garantir l'assurance santé à 100 % des membres du personnel	Local	3.8 (& 1.4)	% du personnel bénéficiaire	Chaque année
Aménagement d'une salle de repos pour le personnel	Local	3.4	/	2024

objectif opérationnel				
Réalisation de bilans médicaux annuels pour 100 % des bénéficiaires.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Examens systématiques liés à l'âge, au sexe, aux antécédents médicaux de chaque usager. A minima, par année, 1 prise de sang, 1 à 2 visites dentiste, relevé du poids 1x/semaine, 5 visites médecin généraliste, vaccin antigrippe.	Local	3.4 3.7	% des bénéficiaires à avoir effectué le bilan médical minimal par an	Chaque année
Aménagement d'une salle « snoezelen » (site de Meaurain).	Local	3.4	/	2023
Entretien des espaces verts (mobilier de jardin, entretien pelouses-sentiers, parterres fleuris) afin de garantir l'accès à des zones de détente en extérieur sur chaque site.	Local	3.4 (& 11.7)	/	Chaque année





objectif opérationnel				
Formation continue pour le personnel de L'Appui.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Elaboration en équipe des plans de formation triennaux (programme, descriptifs formation, calendrier, ...)	Local	4.4	% des membres du personnel à avoir cocréer les plans	2024 2027 2030
Mise en œuvre d'un plan de formation triennal	Local	4.4	Nombre moyen d'heures de formation par personne, % du personnel à avoir reçu min. 1 formation par an	Chaque année

objectif opérationnel				
Améliorer les apprentissages et le développement des bénéficiaires, en visant notamment :				
<ul style="list-style-type: none"> - l'atteinte de 70 % des objectifs du PSI par bénéficiaire chaque année, - la participation 20 % des bénéficiaires à au moins 2 formations par an. 				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Garantir la participation à minimum 2 sorties culturelles et ludiques par mois pour chaque bénéficiaire	Local	4.5	Nombre moyen de sorties mensuelles par bénéficiaire	Chaque année
Organiser 1 séance (3h max.) / mois d'éducation à la citoyenneté pour tous les bénéficiaires	Local	4.5	Nombre de séance organisées par an, taux de participation des bénéficiaires	Chaque année
Réaliser le suivi annuel du PSI	Local	4.5	% des objectifs atteints par bénéficiaire	Chaque année
Ces objectifs ont aussi un impact positif sur les ODD 3 et 10.				





objectif opérationnel

Former le personnel et les bénéficiaires aux aspects de la vie affective, relationnelle et sexuelles des personnes en situation de handicap mental à raison de **5 à 6** journées dédiées d'ici 2024.

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Organisation de la formation (5 à 6 journées)	Local/régional	5.2 5.6	% du personnel et des bénéficiaires formés	2024

Cet objectif a aussi un impact positif sur l'ODD 10.





objectif opérationnel

Dès 2023, réduire de **10 %** la consommation d'eau de ville, puis poursuivre les économies d'eau de ville au rythme de **-2 %** par an.

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Rénovation citerne existante (site principal) et utilisation eau de pluie (autres sites)	Local	6.4	Volume d'eau de ville consommé (m ³ /l)	2025
Installer d'une citerne eau de pluie pour jardin	Local	6.4	/	2023
Installation de 2 toilettes sèches	Local	6.4	Volume d'eau de ville consommé (m ³ /l)	2023
Sensibilisation à la réduction d'eau dans les actes quotidiens	Local	6.4	Volume d'eau de ville consommé (m ³ /l)	Chaque année

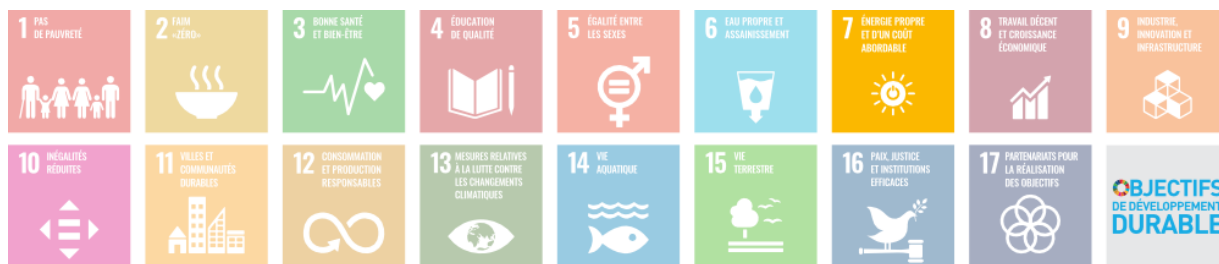
objectif opérationnel

Créer **2** nouvelles mares de 20 m².

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Créer 1 mare (Meurain)	Local	6.6	m ² de mare gérée par L'Appui	2024
Créer 1 mare (aux « studios »)	Local	6.6	m ² de mare gérée par L'Appui	2025

Cet objectif a aussi un impact positif sur l'ODD 15.





objectif opérationnel

Dès 2023, réduire de **10 %** de la consommation d'électricité réseau, puis poursuivre les réductions au rythme de **-2 %** par an. / D'ici 2024, réduire de **10 %** de la consommation de mazout.

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Réaliser des relevés périodiques de la consommation électrique	Local	7.3	Consommation électricité réseau (kWh)	Chaque année
Sensibiliser le personnel et les résidents (fiches, tableau informatique, ...)	Local	7.3	Consommation électricité réseau (kWh)	Chaque année
Suppression de 2 congélateurs (grâce à un mode de conservation sobre des aliments et une meilleure organisation des courses)	Local	7.3	Consommation électricité réseau (kWh)	2023
Isoler la toiture	Local	7.3 (& 9.4)	Consommation électricité réseau (kWh)	2024
Réglage des vannes thermostatiques / efficacité du thermostat	Local	7.3	Consommation mazout (litres)	2024
Remplacement ou suppression chaudière	Local	7.3	/	2025

objectif opérationnel

Augmenter la capacité de produire d'électricité renouvelable.

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Réaliser l'entretien des panneaux photovoltaïques	Local	7.2	Consommation électricité réseau (kWh)	2023
Installation d'une hydrolienne	Local	7.2	Consommation électricité réseau (kWh)	2025 à 2030

Ces objectifs ont aussi un impact positif sur les ODD 9, 11 et 13.





objectif opérationnel				
Améliorer les conditions de travail du personnel de L'Appui.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Valorisation salariale via CCT90	Local	8.5	Octroi de la prime annuelle collective	2024
Désigner un-e chef-fe équipe éducative (suivi – coordination – organisation des activités) et informer le personnel & usagers	Local	8.5	/	2023
Prévention – exercices de secours – formation secourisme, ...	Local	8.6	Nombre de membre du personnel formés, nombre d'exercices réalisés par an	Chaque année

objectif opérationnel				
Assurer la pérennité de L'Appui.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Contact avec futur repreneur (réunions) dans le but de formaliser un contrat entre parties.	Local/régional	8.3	Succession réussie de l'ASBL	2027
Elaboration d'un plan d'action pour augmenter les ressources financières de l'ASBL de 5 % par an (appel à projets, recherche de dons, organisations d'événements, ...).	Local/régional	8.3	Recettes annuelle (€)	Chaque année
Réflexions sur la capacité d'accueil (travaux de rénovation, création ou non de nouveaux logements, ...).	Local/régional	8.3	/	2028
Cet objectif a aussi un impact positif sur l'ODD 3 et 10.				





objectif opérationnel				
Auto-construction d'1 habitat léger d'ici 2025.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Mettre en place un partenariat architecte – équipe – étudiants – bénéficiaires).	Local/régional	9.1	/	2025

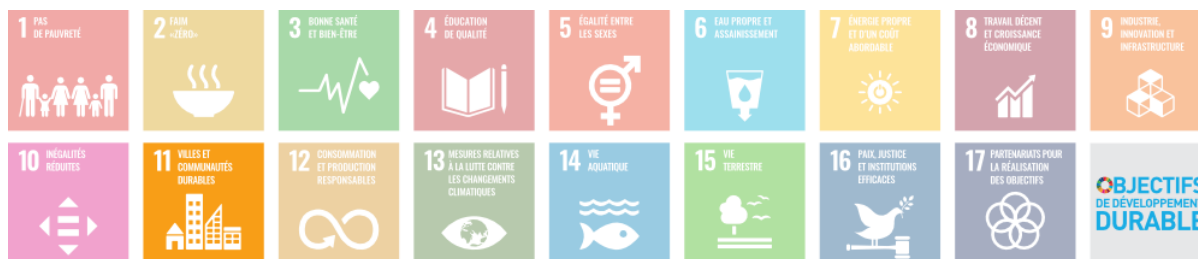
objectif opérationnel				
Mieux utiliser la plateforme digitale de L'Appui.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Utilisation de l'outil informatique pour la diffusion d'informations.	Local	9.c	/	2023
Former les familles et les administrateurs de biens à l'utilisation de la plateforme digitale (1 à 2 journées).	Local	9.c	Nombre de personnes formées	2023





objectif opérationnel				
Améliorer l'inclusion des bénéficiaires.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Maîtrise du langage des signes pour un-e éducateur-trice.	Local	10.2	/	2024





objectif opérationnel				
Garantir l'accès de notre personnel et de nos bénéficiaires à des espaces verts de qualité.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Entretien des espaces verts (mobilier de jardin, entretien pelouses-sentiers, parterres fleuris) afin de garantir l'accès à des zones de détente en extérieur sur chaque site.	Local	11.7	/	Chaque année

objectif opérationnel				
Réduire de 20 % des déplacements motorisés d'ici 2030.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Achat de 10 vélos électriques.	Local	11.2	Consommation annuelle de carburant (l)	2030
Groupement et meilleure organisation des trajets pour diminuer l'utilisation de la voiture.	Local	11.2	Consommation annuelle de carburant (l)	2030
Cet objectif a aussi un impact positif sur l'ODD 13.				





objectif opérationnel

Voir objectifs ODD 2, 6, 7 et 11.



objectif opérationnel

Voir objectifs ODD 2 et 7.



objectif opérationnel

Voir objectifs ODD 6.





objectif opérationnel

Chaque année, organiser **min. 3** sorties thématiques « biodiversité » (ex. entretien des berges, Ambassadeur de la propreté, entretien de réserves naturelles, etc.) pour les bénéficiaires.

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Prendre les contacts avec des partenaires potentiels (Natagora, ...)	Local	15.1 15.8	Nombre d'activités réalisées / an	Chaque année
Agrandir la surface du potager – suivi des semis, plantations, entretien, récoltes				

Voir aussi objectifs ODD 2.





objectif opérationnel				
Faire de L'Appui une institution efficace, intègre et participative.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Organiser 1 séance (3h max.) / mois d'éducation à la citoyenneté pour tous les bénéficiaires	Local	16.7	Nombre de séance organisées par an, taux de participation des bénéficiaires	Chaque année
Création d'un comité éthique qui se réunit chaque trimestre pendant 1 journée pour réfléchir aux pratiques professionnelles	Local	16.6 16.10	Nombre de réunion du comité par an	2024
Organiser une rencontre annuelle entre tous les intervenants (famille, usager, représentant, équipe).	Local	16.7	/	Chaque année
Renouvellement CA (appel à candidats et désignation) et AG (appel à candidats et adhésion de min. 5 nouveaux membres).	Local/régional	16.6	Composition CA & AG	2023



objectif opérationnel				
Voir objectifs ODD 7, 9 et 16.				

